

LA GRILLE D'ÉVALUATION DANS ERASMUS +

Action Clé 1 : Projet de mobilité pour la formation professionnelle

Vous trouverez ci-dessous la grille d'évaluation sur la base de laquelle votre projet sera évalué (modèle commenté communiqué aux évaluateurs, extrait du « Guide des Évaluateurs sur l'évaluation qualitative », version 1 du 26/02/2014)

Chaque critère de notation est explicité au regard des divers éléments sur lesquels portera l'analyse des évaluateurs, qui travailleront systématiquement en binôme si le montant de subvention sollicité dépasse le seuil de 60000 €. Seuls les projets obtenant une note globale supérieure à 60/100 ainsi que la moitié au moins des points attribuables à chacun des trois grands groupes d'items (Pertinence du projet, noté sur 30 ; Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet, noté sur 40 ; Impact et diffusion, noté sur 30) seront sélectionnables. Les évaluateurs travaillent dans une approche globale, contextualisée et proportionnée des différents dossiers.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	Éléments d'analyse	Interprétation des critères d'attribution pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP)
Pertinence du projet (maximum 30 points)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pertinence de la proposition par rapport aux : <ul style="list-style-type: none"> • objectifs et priorités de l'Action de mobilité 	<p>La proposition correspond aux objectifs de l'Action et aux priorités du domaine définis dans la Partie B du Guide du Programme.</p> <p>La candidature relève clairement du champ d'action de l'enseignement et de la formation professionnels et vise les groupe(s) cible(s) correspondant à cette action, c'est-à-dire le personnel et les apprenants de l'EFP</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • besoins et objectifs des organismes et des individus participants • 	<p>La proposition identifie et couvre les besoins et objectifs clairement précisés des individus et organismes participants dans le domaine de l'EFP.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mesure dans laquelle la proposition est appropriée pour : <ul style="list-style-type: none"> • assurer des acquis d'apprentissage de qualité pour les participants 	<p>Les acquis d'apprentissage escomptés sont clairement expliqués et correspondent aux besoins identifiés du personnel et/ou des apprenants de l'EFP.</p> <p>La proposition offre au <i>personnel</i> de l'EFP des opportunités de formation appropriées en vue de renforcer leurs connaissances et leurs compétences professionnelles.</p> <p>Et/ou : La proposition offre aux <i>apprenants</i> la possibilité d'acquérir des connaissances et compétences propices à leur développement personnel et leur employabilité.</p>

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	Éléments d'analyse	Interprétation des critères d'attribution pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP)
Pertinence du projet (maximum 30 points)	<ul style="list-style-type: none"> renforcer les capacités et la portée internationale des organismes participants 	<p>La proposition aide clairement les organismes participants à renforcer leurs capacités et leur aptitude à coopérer efficacement avec des partenaires internationaux dans le domaine de l'EFP.</p>
Qualité de la conception et mise en œuvre du projet (maximum 40 points)	<ul style="list-style-type: none"> Clarté, exhaustivité et qualité de toutes les phases du projet proposé (préparation, mise en œuvre des activités de mobilité, et suivi) 	<p>La proposition montre que toutes les phases du projet ont été correctement conçues pour permettre la réalisation de ses objectifs. Le programme d'activités est clairement défini, détaillé et réaliste. Le projet comprend un calendrier clair et bien planifié. La proposition prévoit une méthode clairement définie et des activités régulières et concrètes pour suivre l'avancement et traiter les problèmes éventuellement rencontrés.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence entre les objectifs du projet et les activités proposées 	<p>Les activités proposées sont appropriées pour réaliser les objectifs du projet. Les activités proposées sont appropriées pour répondre aux besoins identifiés des organismes et participants impliqués dans le projet. Le type, le nombre et la durée des activités de mobilité sont adéquats, réalistes et correspondent à la capacité des organismes participants. Le projet assure une bonne utilisation des ressources.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Qualité des dispositions pratiques et des modalités de gestion et de soutien 	<p>La proposition montre que des mesures efficaces sont mises en place et que des ressources appropriées sont allouées par les organismes participants pour assurer des activités de mobilité de qualité.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de la préparation pour les participants 	<p>La proposition montre que les participants recevront une préparation de qualité avant leur activité de mobilité, y compris une préparation linguistique, culturelle et/ou pédagogique si nécessaire.</p>

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	Éléments d'analyse	Interprétation des critères d'attribution pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP)
<p>Qualité de la conception et mise en œuvre du projet (maximum 40 points)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualité des dispositions pour la reconnaissance et la validation des acquis d'apprentissage des participants, ainsi que l'utilisation adéquate des outils européens de reconnaissance et de transparence 	<p>La proposition montre que les acquis d'apprentissage des participants seront reconnus ou validés de manière appropriée. Si possible, un outil européen de reconnaissance – ECVET (système européen de transfert d'unités capitalisables pour l'EFP) ou Europass – sera utilisé.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractère approprié des mesures pour la sélection et/ou l'implication des participants dans les activités de mobilité 	<p>La proposition définit clairement les critères sur la base desquels chaque organisme sélectionnera les apprenants/le personnel en vue de leur participation aux activités de mobilité. Les critères sont équitables et transparents et permettent de choisir les individus visés par le projet et avec un potentiel élevé par rapport aux acquis d'apprentissage ciblés.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si applicable, qualité de la coopération et communication entre les organismes participants, ainsi que d'autres parties prenantes concernées 	<p>La proposition montre que des modalités de coopération appropriées sont mises en place entre les organismes participants. Il est fait mention de canaux de communication appropriés entre les organismes participants. La proposition fait apparaître une répartition équilibrée des tâches et responsabilités entre tous les organismes participants.</p>

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	Éléments d'analyse	Interprétation des critères d'attribution pour l'enseignement et la formation professionnels (EFP)
Impact et diffusion (maximum 30 points)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualité des mesures de suivi et d'évaluation des résultats du projet 	<p>La proposition inclut des activités appropriées pour évaluer les résultats du projet, notamment la qualité des acquis d'apprentissage des activités de mobilité et l'efficacité des mesures de soutien mises en place par les organismes participants, ainsi que les résultats de l'ensemble du projet.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Impact potentiel du projet : <ul style="list-style-type: none"> • sur les participants et organismes participants pendant et après le projet 	<p>Le projet est susceptible d'avoir un impact positif important sur les participants et organismes participants.</p> <p>La proposition décrit les mesures qui seront prises pour assurer que le projet ait des effets durables, y compris au-delà de la fin du projet. Si le projet prévoit la mobilité du personnel de l'EFP, il profitera aux apprenants des organismes d'envoi dans une perspective à long terme.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • en dehors des organismes et individus participant au projet aux niveaux local, régional, national et/ou européen 	<p>Le projet est susceptible de profiter à des individus et organismes autres que ceux qui y participent directement.</p> <p>La proposition identifie les organismes et individus bénéficiaires potentiels, pertinents.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractère approprié et qualité des mesures visant à diffuser les résultats du projet en interne et en dehors des organismes participants 	<p>La proposition comprend un plan bien structuré et clairement défini pour la diffusion des résultats du projet, décrit concrètement les activités de diffusion et identifie le ou les bons groupes cibles de ces activités.</p> <p>La proposition intègre les mesures proactives qui seront prises pour atteindre les groupes cibles.</p>